



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2013

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DU PROJET DE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

Le 29 novembre 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

➤ ***Adopte le projet de politique d'action sociale (1 fichier joint).***

Il convient de rappeler la montée en puissance de la responsabilité sociale de l'employeur qu'est l'université depuis le passage à l'autonomie prévue par la LRU qui a entraîné le transfert de la politique et des moyens de gestion de l'action sociale.

Ce projet présente les principes généraux de la politique d'action sociale d'établissement, mais aussi un état des lieux des actions menées en 2012-2013 ainsi que celles à entreprendre sur les 3 années à venir. Il a été élaboré sous l'autorité conjointe de Mme VELASCO, VP CA, et Mme VOISIN, Chargée de mission à l'action sociale, en collaboration avec les membres du groupe Politique Action Sociale (représentants du CT, et de la CLAS), avec le soutien des personnels et services en charge de la gestion de l'action sociale (DRH, assistante sociale, infirmière, ...).

Il se fixe comme objectif de mettre en lumière un lien entre l'action sociale et les politiques concrètes de lutte contre la précarité. En corrélation avec cette orientation de politique générale, le rôle d'une politique d'action sociale au sein d'un établissement comme l'université Bordeaux Montaigne, c'est de revendiquer qu'il est possible d'être à l'écoute de tous les membres de notre communauté, en cherchant à améliorer, avec les moyens qui sont ceux de l'établissement, les conditions de travail et donc en partie de vie des agents, de leurs familles, et à terme de celles des étudiants afin de vivre ensemble dans notre établissement.

Sur l'état des lieux 2012/2013, on peut souligner la mise en place par l'établissement, au-delà de la seule Prestation InterMinistérielle, d'une Action Sociale d'Initiative Universitaire complémentaire pour l'aide aux repas des personnels dont l'indice est inférieur à 380 (reste à charge 3.38 €) et ceux dont l'indice est inférieur à 465 (reste à charge 4.38 €). La Commission Locale d'Action Sociale a examiné 55 dossiers en 2013 contre 50 en 2012. Pour cette année 2013/2014, l'université a procédé au recrutement d'une Assistante Sociale. Avec un peu de retard par rapport aux autres établissements du site, l'université met en oeuvre un échéancier de transformation des Aides Sociales à l'Initiative de l'Académie (ASIA), gérées par le Rectorat avant le passage à l'autonomie, en Aides Sociales à l'Initiative de l'Université (ASIU).

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 29 novembre 2013

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	24
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN